

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

1

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **23 FEVRIER 2024**

Objet de la délibération :

**CLÔTURE FINANCIERE
PROVISOIRE
« LA TREILLE »
GAREOULT**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Véronique BELLEC,
Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange
CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU,
Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN,
Jacques PEYROT,

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à S CHIECCHIO

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE

Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

Josée MASSI, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

Absents et excusés : Carmen COINTREL, Delphine GROSSO, Dominique
LAIN, Valérie RIALLAND.

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

L'opération de construction neuve en VEFA de la résidence de 42 logements à Garéoult « La
Treille » a été achevée et réceptionnée le 1^{er} Février 2024. La clôture provisoire de cette
opération peut être prononcée.

La clôture financière provisoire a pour objet :

1. d'acter le prix de revient à ce jour, il s'agit d'un prix de revient encore provisoire,
toutes les dépenses n'étant pas réglées.
2. de permettre la passation des écritures comptables d'amortissement, conformément
aux prescriptions comptables en vigueur.

La date de départ de l'amortissement étant la date de mise en service du bien.

Il vous est donc demandé d'entériner la clôture financière provisoire de la résidence :

N° groupe	N° Opération	Ville	Nom Résidence	Nature TX	Date mise service en	Dépense TTC à la date de mise en service en
508	1692G	GAREOULT	LA TREILLE	VEFA	01/02/2024	5 273 535.12 €

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI